

LES NOUVELLES FORMES DE REGULATION DE LA MONDIALISATION :
ACTEURS, LIEUX ET NORMES

MATINEE D'ETUDE
JEUDI 25 JANVIER 2018
8H30 – 13H30
(SUIVIE D'UN COCKTAIL DEJEUNATOIRE)

CENTRE DE CONFERENCE MINISTERIEL
MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES
27 RUE DE LA CONVENTION
75015 PARIS
SALLE 1B

Le 29 août 2017, dans son discours aux ambassadeurs, le Président de la République indiquait que pour trouver sa place dans la mondialisation, la France devait redevenir « un lieu où l'on pense le monde ». Atteindre cet objectif implique d'abord de mobiliser l'ensemble des acteurs, d'horizons différents, du secteur public et privé, d'experts et de praticiens, pour favoriser une réflexion collective et œuvrer ensemble pour que cette mondialisation « ne soit pas exempte de toute règle » et ne devienne alors « l'ennemie de nos propres intérêts ».

Cela passe aussi par une meilleure appréhension des logiques qui sous-tendent et nourrissent la mondialisation : comprendre le passage d'un monde de droit à une économie des règles, et l'émergence d'une nouvelle géographie des normes où les acteurs, les « lieux », sont sans cesse en mouvement et où les relations d'interdépendance y sont renforcées, conduisant à un double paradoxe. On assiste d'une part à une fragilisation des droits nationaux ou régionaux, mais il n'y a jamais eu par ailleurs une si forte demande de droit, ce qui s'est manifesté par l'expansion du droit souple. D'autre part, le droit est devenu un espace de concurrence tout en étant aussi le domaine de multiples hybridations.

Cette matinée a pour ambition de réfléchir, en se concentrant plus spécifiquement sur les acteurs, les lieux et les normes, aux stratégies d'influence qui sont mises en œuvre pour peser dans la mondialisation et promouvoir des valeurs mais aussi des intérêts.

Quelles sont les stratégies des principaux acteurs ? Quels sont leurs outils pour influencer les règles du jeu ? Quels sont les lieux où s'articulent ces stratégies ? Comment ces lieux évoluent-ils ? Comment la France et l'Union européenne peuvent-elles faire prévaloir leurs vues en matière de régulation de la mondialisation ?

PROGRAMME

8h30 – 9h : Accueil café

9h00 – 9h30 : Introduction – *ouverture* par **M. Enrico LETTA**, Doyen de l'Ecole des Affaires internationales de Sciences Po (PSIA), Président de l'Institut Jacques Delors, Ancien Premier Ministre Italien

9h30 – 10h30 : 1^{ère} table ronde – Les stratégies d'influence de grands acteurs. L'exemple des Etats-Unis et de la Chine.

Comment certains acteurs se positionnent dans l'environnement juridique et certains formats multilatéraux dans une optique de rayonnement ? Que peut-on déduire de leurs stratégies, notamment dans les cas précis des grands projets d'investissement et de la gouvernance de l'internet ?

Président : **M. Justin VAISSE**, Directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Intervenants : **M. David MARTINON**, Ambassadeur chargé du numérique

Mme Alice EKMAN, Chercheur, Responsable des activités Chine du Centre Asie de l'Institut Français des Relations Internationales

10h30 – 11h45 : 2^{ème} table ronde – Le renouvellement des lieux de régulation de la mondialisation

Quels sont les lieux de création des normes et de régulation ? Quelles sont les interactions entre enceintes classiques et informelles ? Quels résultats ont été obtenus ? Quelles évolutions sont à attendre ? Quel est le poids de la société civile dans ces enceintes ?

Président : **M. Guy CANIVET**, Président du Haut Conseil Juridique de la Place de Paris (HCJP), Premier président honoraire de la Cour de cassation, ancien membre du Conseil constitutionnel

Intervenants : **M. Laurent BILI**, Directeur général de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

M. Nicola BONUCCI, Directeur des Affaires juridiques à l'OCDE

M. Antoine BERNARD, Chercheur associé à l'Institut des hautes études sur la justice et Directeur adjoint de Reporters sans frontières

11h45 – 12h00 : PAUSE

12h00 – 13h15 : 3ème table-ronde – Un droit mondialisé : entre arme économique et outil de promotion de valeurs

Quelles stratégies d'action peut-on envisager ? Comment concevoir une influence déterritorialisée ? Comment l'Europe peut-elle se positionner dans la régulation de la mondialisation ? Quels outils pourraient être apportés par la France ? Comment les entreprises parviennent-elles à s'inscrire dans ce jeu complexe ?

Président : **Mme Sandrine CLAVEL**, Doyen de la faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Présidente de la Conférence des doyens de droit et science politique

Intervenants : **M. Damien MARTINEZ**, Président Fondateur de Facepoint, ancien Responsable Europe Gouvernance, Risk & Compliance Thomson Reuters

M. Jean-Baptiste CARPENTIER, Ancien commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques (CISSE)

Mme Isabelle JEGOUZO, Chef de la Représentation en France de la Commission Européenne

Propos conclusifs (13h15 - 13h30) par **M. Antoine Garapon**, Secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la Justice

13h30 – 14h30 - cocktail déjeunatoire (« le Club ») au ministère